



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bastia, le 12/08/2025

**La Haute-Corse maintenue en Vigilance Orange « Canicule » jusqu'au mercredi 13 août minuit au plus tôt.**

La Haute-Corse est maintenue en vigilance Orange « Canicule » jusqu'au mercredi 13 août 2025 au plus tôt.

L'épisode caniculaire s'accroît par endroits et perdure au moins jusqu'au jeudi 14 août.

Les températures minimales provisoires : de 21 à 26 °C à Bastia, dans l'intérieur, le littoral et la Côte Orientale et pourraient atteindre 28°C à Alistro.

Les températures maximales : de 33°C à 35°C sur toute la Haute-Corse et jusqu'à 38°C vers Corte. Quelques orages autour de la chaîne centrale pourraient amener un petit rafraîchissement dans certains secteurs.

Cet épisode de canicule nécessite une vigilance particulière, notamment pour les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

Le préfet appelle à la plus grande vigilance. Le danger est d'autant plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.

M. le préfet rappelle qu'en période de canicule, il est important d'adopter les bons gestes et de suivre les recommandations suivantes :

- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures ont diminué ;
- boire régulièrement et fréquemment de l'eau ;
- se rafraîchir et mouiller son corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras);
- utiliser si possible un ventilateur et/ou une climatisation ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarchés, etc.) ;
- éviter de sortir dans la mesure du possible aux heures les plus chaudes (11h-21h) et limiter vos activités physiques ;
- donner et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches.

Il est par ailleurs impératif d'éviter toute activité susceptible de déclencher des feux de végétaux.

Toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sont consultables sur les sites Internet suivants :

- Préfecture de la Haute-Corse : [www.haute-corse.gouv.fr](http://www.haute-corse.gouv.fr).
- Ministère des Solidarités et de la Santé : [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)
- ARS de Corse : [www.corse.ars.sante.fr](http://www.corse.ars.sante.fr)

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant le site de Météo France.